

## UN PRÉCURSEUR DE L'ÉCOLOGIE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

*Louis Sébastien Mercier  
et son Tableau de Paris*

Kyriaki Christodoulou  
Athènes, Grèce

Si l'étude des rapports des êtres vivants avec leur environnement, déjà soupçonnée par l'Antiquité grecque, est une science à laquelle Ernst Haeckel et les naturalistes du XIX<sup>e</sup> siècle ont donné ses lettres de créance, il ne faut pas passer sous silence le rôle de la France des Lumières à laquelle revient l'honneur d'avoir posé en premier la question écologique selon les termes dans lesquels notre temps l'a soulevée. Il suffit, en effet, de lire le *Tableau de Paris* de Louis Sébastien Mercier pour voir dans quelle mesure ce polygraphe touche-à-tout se montre préoccupé par tous les problèmes d'hygiène et d'environnement qui sont au centre des soucis de l'homme moderne. Critique acerbe du régime au niveau des mœurs et des institutions, le *Tableau de Paris* parut sous l'anonymat en 1781 et est passé, entre 1781 et 1788, de deux à douze volumes, ce qui causa du tort à sa structure initiale déjà en défaut. Dans l'exposé qui suit, nous allons centrer notre étude sur quelques points essentiels de cet ouvrage, témoin de la fin de l'Ancien Régime, en vue de justifier le titre de précurseur que nous avons attribué à son auteur dans le domaine de l'écologie.

### *1. Urbanisme et population de Paris, architecture et aménagement du territoire*

Dans un premier chapitre concernant la population de sa ville natale, Mercier fait de Paris «un chef démesuré pour le corps de l'Etat [...], un gouffre où se fond l'espèce humaine» (I, 3, p. 32<sup>1</sup>). Cet entassement d'hommes confinés dans un espace réduit les soumet, au dire de Mercier, plus facilement à la domination d'un régime absolu. L'agglomération urbaine, on le sait bien, n'est pas sans conséquences funestes. Le souvenir du désastre provoqué par un brusque déplacement de la foule, au cours du feu d'artifice tiré pour le mariage du Dauphin en 1770, semble hanter notre auteur qui en avait réchappé comme par miracle (I, 21, p. 67). Les questions touchant l'urbanisme tiennent une place à part dans le *Tableau de Paris*, car Mercier suit de très près tous les débats qui y sont relatifs. Au chapitre «Paris-Port» (I, 276, p. 702), on le voit proposer l'aménagement du lit de la Seine dans le

---

<sup>1</sup> Nos références au *Tableau de Paris* renvoient à l'édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 2 vol., 1994. Le chiffre romain représente le volume, le chiffre arabe, le numéro de chapitre.

but de faire de celle-ci un port de commerce. L'idée n'est pas neuve. Déjà, en 1759, l'Académie de Rouen avait lancé un prix à ce sujet, prix qu'elle renonça à attribuer, aucune des propositions envoyées n'ayant paru satisfaisante. Reprenant cette idée, Mercier rêve pour la France d'un négoce honnête propre à mettre fin à l'agiotage et à l'usure. Dans le chapitre «Projet», il revient à la charge et propose «l'excavation d'un canal royal» (II, 770, p. 785) qui favoriserait la navigation marchande entre Dieppe et Paris, ce qui ferait rivaliser la France avec le commerce maritime de l'Angleterre. Après avoir insisté sur le manque d'empressement de la part du gouvernement pour les travaux d'utilité publique, et déploré l'argent dépensé dans les guerres destructrices, l'homme des Lumières s'exclame: «Hélas! nous autres bons citoyens, nous faisons des *utopies* dans des siècles de pourriture» (*ibid.*, p. 786).

«Vaisseau-sphinx» qui appelle ses «Edipes français» (*ibid.*), le projet de faire de Paris un port de commerce n'est pas le seul à s'inscrire au programme de Mercier, désireux de voir sa ville compter au nombre des cités opulentes et modernes. Les chapitres «Gare! Gare!» (I, 39, p. 107) et «Ruisseau» (I, 40, p. 110) sont parmi ceux qui peignent l'enfer du piéton parisien. L'auteur nous montre celui-ci en train de traverser les rues de Paris en courant à tout moment le risque d'être écrasé ou maltraité par la noblesse voiturée. «J'ai été renversé trois fois sur le pavé à différentes époques, nous dit-il, et sur le point d'être roué tout vif» (I, 39, p. 108)<sup>2</sup>. Le manque de trottoirs a fait l'objet de critiques virulentes jusqu'au moment où les grands travaux d'Haussmann ont remédié à ce mal au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le «reportage» de Mercier sur les accidents causés par les voitures ne laisse pas de côté le problème des dédommagements à payer. De nos jours, les rédacteurs de contrats d'assurance auraient beaucoup à gagner en lisant ces pages du *Tableau*<sup>3</sup>. Dans son souci de voir mettre fin à ces hécatombes, Mercier réclame de la part de l'administration une loi en faveur des droits du piéton (II, 740, p. 695).

L'époque qui vit naître le *Tableau* est une de celles qui souhaitèrent donner à la capitale française sa physionomie de grande ville moderne. Mercier, qui a déjà rêvé d'un nouveau Paris dans le chapitre homonyme de *L'an 2440* (1771)<sup>4</sup>, se réjouit à présent, dans le *Tableau*, de voir sacrifier à la commodité publique les vieilles portes Saint-Antoine et Saint-Honoré. Il se réjouit encore plus de voir «rendre à la ville, et son coup d'œil, et la salubrité de l'air» en jetant à bas les misérables édifices bâtis sur les ponts de la Seine: «J'ai jeté mon cri contre ces mesures», écrit-il dans le chapitre «Il fait bon

<sup>2</sup> Dans ses *Rêveries, Œuvres complètes*, t. 1, Paris, Gallimard, «Pléiade», 1959, p. 1003-1007, p. 1175, note 4, Rousseau raconte un accident semblable qui lui est arrivé en 1776, accident que Mercier ne manque pas de relater de manière anecdotique (I, 39, p. 109).

<sup>3</sup> Tout dépend, dit Mercier, «si vous expirez sous la grande roue» ou «sous la petite», cette dernière étant la roue avant et la seule dont le cocher était responsable (I, 39, p. 109).

<sup>4</sup> Sur le Paris de *L'an 2440*, voir K. Christodoulou, «Le Paris des Lumières dans *L'an 2440* de Louis Sébastien Mercier», in *Travaux de littérature*, 4 (1991), p. 171-182.

crier un peu»<sup>5</sup>, «et la plume enfin a décidé le marteau...» (II, 850, p. 1032; cf. II, 853, p. 1039-1040).

A suivre de près les titres de certains chapitres<sup>6</sup> du *Tableau*, on voit combien son auteur est au courant des travaux visant à embellir et à moderniser Paris. Le chapitre «On bâtit de tous côtés» (I, 88, p. 224) nous met en présence de l'activité fébrile qui donna les nouveaux quartiers résidentiels à l'ouest des Halles, vers le faubourg Saint-Honoré et les Champs-Élysées. C'est en raison de la même activité que la ville s'étendit sur la rive droite depuis le Marais jusqu'à l'actuelle place des Vosges et au faubourg Saint-Antoine. Des règlements mis en vigueur dès 1767 limitaient, au niveau de l'urbanisme, la hauteur des maisons. Les lettres patentes du roi publiées par Calonne en 1784 prévoyaient un rapport spécifique entre la hauteur des maisons et la largeur des rues. Déjà, l'architecte Pierre Patte s'était prononcé en faveur de l'élargissement des rues étroites héritées du Moyen Âge. Toutes ces mesures et ces propositions étaient le fruit des discussions des savants, dont Lavoisier, et des urbanistes des Lumières. Ils étaient tous soucieux d'attirer l'attention sur les problèmes suscités par la hauteur des maisons et par l'étroitesse des rues parisiennes et relatifs au manque d'air<sup>7</sup> et de soleil tout comme aux risques d'incendie et aux difficultés de drainage. Résumées dans le *Tableau*, toutes ces discussions offrent à l'historien de la ville de Paris<sup>8</sup> et de la civilisation française un vaste champ d'investigation.

## 2. La pollution, l'eau et l'air, le sol et la terre

Le soin de dépister et de dénoncer tous les abus qui polluent Paris préoccupe Mercier nuit et jour car notre auteur est extrêmement sensible à tout ce qui dégrade la qualité de la vie dans la capitale française. Ce qui ne fait pas l'ombre d'un doute, dans l'esquisse du *Tableau*, c'est que le regard de Mercier n'est pas celui de quelqu'un qui prend ses distances dans la peinture de ce qu'il observe, à la manière de Montesquieu dans les *Lettres persanes*. Le tableau de Mercier nous montre son peintre souffrir parmi les premiers de ce qu'il fait voir, puanteur régnante, abus inimaginables, souffrance

<sup>5</sup> Rien qu'à voir le titre de ce chapitre de Mercier, on est convaincu de sa qualité d'ancêtre de l'écologie: «L'écologie n'est pas sans ressemblance avec un nouveau-né. Tout d'abord, elle est jeune... Et puis... elle crie!» lit-on dans l'*Encyclopédie de l'écologie*, Paris, Larousse, 1977, p. 5.

<sup>6</sup> Voir, entre autres, «Physionomie de la grande ville» (I, 4, p. 34), «Places publiques» (I, 343, p. 929), «Hauteur des maisons» (II, 851, p. 1033), «Les deux belles rues» (II, 853, p. 1038).

<sup>7</sup> Voir R. Etlin, «L'air dans l'urbanisme des Lumières», *Dix-huitième siècle*, 9 (1977), p. 123 s.

<sup>8</sup> Sur ce sujet, voir *La ville au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Colloque d'Aix-en-Provence (avril-mai 1973), Aix-en-Provence, Edisud.

humaine, enfer des animaux<sup>9</sup>. Bien souvent l'auteur met en garde ses concitoyens contre les dangers qui les menacent, il frappe aux portes de l'Administration, sourde la plupart du temps. En d'autres occasions, il encourage les initiatives prises et se félicite des progrès de la science sur laquelle il compte pour métamorphoser Paris.

La pollution de l'eau et de l'air est un souci constant chez Mercier. A maints endroits on le voit s'arrêter sur les agents polluants qui empoisonnent l'eau de la Seine. Le chapitre «L'air vicié» nous donne une image écœurante de ce genre de pollution: à commencer par les porteurs d'eau qui distribuent l'eau en montant les étages des maisons, on les voit venir puiser l'eau à l'endroit de la Seine où sont acheminées les matières fécales versées de bon matin dans les égouts et les ruisseaux par des vidangeurs paresseux<sup>10</sup>. C'est dans les mêmes conditions que les pots de nuit ou les fosses d'aisance sont vidés nuitamment par leurs propriétaires. Après avoir ajouté à sa peinture un grain de sel macabre – les cadavres coupés en morceaux et jetés dans les égouts ou les fosses d'aisance par les étudiants en médecine – Mercier ironise: «Ô superbe ville! Que d'horreurs dégoûtantes sont cachées dans tes murailles!» (I, 43, p. 117). Et l'auteur de conseiller, à une époque ignorant l'examen bactériologique, quelques gouttes de vinaigre dans l'eau que l'on boit en vue de prévenir le danger de diarrhée (I, 44, p. 134-135).

«Dès que l'air ne contribue plus à la conservation de la santé, il tue» (I, 43, p. 114), écrit Mercier à propos de la contamination de l'air de Paris auquel il attribue la vivacité et les qualités d'esprit des Parisiens. Parmi les sources de la pollution de l'air, l'auteur signale la présence des cimetières situés au cœur de la ville, en particulier celui des Innocents que le Parlement de Paris avait en vain essayé de transférer entre les années 1763 et 1765. Le cimetière fut fermé en 1780, au moment où des gaz toxiques partant de la fosse commune et infiltrés dans les caves des rues voisines donnèrent lieu à des maladies. Dans le chapitre «Amélioration», on voit Mercier louer les hommes en place qui ont remédié à ce mal et se sont penchés sur un autre «foyer de corruption», la voussure qui portait le quai de Grève dont s'exhalait un «air hépatique» (I, 205, p. 508). A l'heure de peindre toutes ces «exhalations toxiques et ces vapeurs empoisonnées», l'auteur se sert d'un néologisme évocateur: «le méphitisme» (I, 46, p. 128).

La présence dans la ville de Paris d'industries dangereuses (cf. chap. «Fonte des suifs») et de certaines maisons de commerce constitue aux yeux de Mercier «un abus inconcevable» (I, 41, p. 111), et c'est pourquoi il plaide pour leur éloignement. Dans le chapitre «Boucheries» (I, 42, p. 112), on

<sup>9</sup> «Paris est l'enfer des chevaux» (II, 865, p. 1074), dit Mercier dans le chapitre «Des chevaux» où il dénonce la manière dont charretiers et cochers maltraitent les chevaux. Voilà pourquoi il demande, dans le chapitre «Charrettes» (I, 451, p. 1241), «une ordonnance de police favorable» à leur égard. Cf. I, 363, p. 1013.

<sup>10</sup> A propos des vidangeurs, les «maîtres fifi», Mercier annonce que leur ancienne méthode est remplacée par une nouvelle, «confirmée par l'expérience, et approuvée par l'Académie des sciences» (I, 43, p. 118).

assiste à la mort cruelle des bœufs qui, une fois échappés des mains de leurs bourreaux, sèment la panique et la mort parmi les passants. Les prostituées<sup>11</sup> qui fréquentent ces lieux pestilentiels dans l'espoir d'assouvir la rage amoureuse des «hommes de sang» – les bouchers – parachèvent la hideur du spectacle. Le chapitre «Fosses vétérinaires» nous offre un pareil spectacle dégoûtant. Cette fois, on a affaire à des chairs de chevaux de boucherie répandues dans la rue et traînées par des meutes de chiens cherchant à les dévorer. Mercier s'excuse de toutes ces «couleurs noires» qui, à l'exemple de la peinture de Rembrandt, assombrissent son *Tableau* (I, 45, p. 122).

La vie privée n'est pas moins responsable de l'impureté de l'air et Mercier en est bien conscient lorsqu'il accuse la consommation du bois et du charbon dans les nombreuses cheminées qui polluent l'atmosphère. C'est dans le même souci qu'il dénonce l'absence d'installation d'eau chez les bourgeois<sup>12</sup> tout comme le manque d'installations sanitaires – «le Parisien vit dans la crasse» (I, 47, p. 129) – et qu'il déplore l'ignorance des principes d'hygiène dans l'entretien et l'élevage des animaux domestiques. Faut-il ajouter que l'auteur du *Tableau de Paris* ne néglige pas les bruits qui polluent l'air et les monstruosité qui outragent la vue?

A maintes occasions Mercier nous montre le sol et la terre pollués par la présence des matières infectes, rats morts, sang caillé des tueries, excréments dus à l'absence de latrines publiques et d'installations sanitaires. L'auteur semble hanté par l'abondance des excréments répandus sur les quais de la Seine ou dans les jardins des Tuileries. A ce propos, les remarques d'ordre scatologique ne manquent pas (II, 585, p. 176-177). Mercier réclame des latrines publiques et invite les savants, en particulier les médecins contre lesquels il tonne, à étudier de près ces excréments et à présumer, d'après cette étude, de l'état de santé des citoyens. C'est avec la même insistance qu'il peint dans différents chapitres la présence permanente de la boue sur les chaussées non goudronnées de Paris – Lutèce veut dire «ville de boue»<sup>13</sup>, écrit-il – chose qui constitue une obsession permanente pour le piéton parisien.

### 3. La nourriture, falsifications et intoxications

La santé publique est au centre des préoccupations de Mercier, soucieux de dénoncer tous les abus qui la menacent dans l'alimentation. C'est ainsi

<sup>11</sup> Dans le chapitre «Filles publiques» (I, 238, p. 597), Mercier évalue leur nombre à trente mille pour la ville de Paris, cf. chapitres «De la guérison des maladies vénériennes à Bicêtre» (II, 605, p. 255) et «Filles publiques à l'hôpital» (II, 871, p. 1092).

<sup>12</sup> Mercier taxe les bourgeois de «mesquinerie» du fait qu'ils ne s'empressent pas de souscrire au projet lancé par la compagnie des frères Périer qui visait à faire monter l'eau, grâce à l'installation de pompes à feu, jusque dans les appartements. Voir chapitre «Vente de l'eau» (I, 246, p. 614 s.). En général, sur la question de l'eau dans le Paris de Mercier, voir P. Caxotte, *Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Arthaud, 1968, p. 117 s.

<sup>13</sup> Voir I, 455, p. 1255 et note 1, p. 1830-1831, l'étymologie de Lutèce (latin *lutum*).

qu'il nous montre que dans certains cas le pain est préparé avec de l'eau de puits pollués par le voisinage des fosses d'aisance. Les boulangers se voient parfois obligés, à Paris, d'acheter une farine avariée: la perte de son stock coûterait à l'Etat (I, 254, p. 669)! La viande, elle aussi, est peu sûre pour la consommation. Mercier insiste sur le manque d'hygiène dans les abattoirs, dans le gavage des pigeons (I, 69, p. 182-183) et dans l'élevage domestique des lapins (II, 670, p. 486). Quant aux poissons et aux fruits de mer, l'auteur attire l'attention sur les dangers qu'ils représentent (II, 799, p. 878). Il reste les légumes et les fruits: la manière dont on les engraisse au fumier de cheval et dont on les vend aux Halles finit, à ce qu'on lit, par leur ôter le goût et par les remplir de microbes<sup>14</sup>.

Les falsifications dans l'alimentation constituent un point particulièrement délicat pour l'homme des Lumières qu'est Mercier. Parmi celles-ci, il faut compter la falsification des boissons alcoolisées – vin, cidre, eau-de-vie. La litharge avec laquelle on les mélangeait entraînait des intoxications saturnines connues sous le nom de «coliques de plomb». Rousseau le premier avait ouvert dans l'*Emile* la campagne contre ce genre de falsifications<sup>15</sup>. Etant revenu à la charge après Rousseau dans *L'indigent* (acte I, scène 6) et dans *L'an 2440*<sup>16</sup>, Mercier demande, dans le *Tableau*, la potence pour ceux qui tuent de la sorte leurs compatriotes (I, 264, p. 668).

Obsédé par tout ce qui nuit à la santé publique, Mercier propose l'institution d'un «Conseil de santé» dans le but d'examiner ce qui sert à la nourriture des hommes (I, 204, p. 505). Voilà pourquoi il se réjouit de voir prendre des mesures contre l'emploi des récipients de plomb et de cuivre qui occasionnaient des intoxications. C'est dans le même souci qu'il attire l'attention sur la falsification du sel (I, 264, p. 668), de l'huile (I, 432, p. 1185) et du poivre. A propos de ce dernier, il nous dit qu'on le mélangeait avec «de la crotte de chien pulvérisée...» (II, 990, p. 1407). Et que penser des marchandes de marrons bouillis qui, à ce que Mercier laisse entendre, versaient leur urine dans la chaudière (I, 142, p. 1186) en vue d'économiser le sel vendu cher par les fermiers généraux?<sup>17</sup>

### *Conclusion: Paris, ville empoisonnée, aux prises avec la mort*

Sur le point de fermer le *Tableau de Paris*, le lecteur éprouve deux sentiments contradictoires. Le premier se traduit par un malaise général. En effet, cette promenade à travers le Paris des Lumières révolte l'ensemble des cinq sens: tel un cloaque où viennent se joindre toutes les monstruosité et

<sup>14</sup> Voir, entre autres, chapitres «Marchés» (I, 68, p. 181), «Fumier» (I, 192, p. 475), «Melons» (I, 303, p. 795).

<sup>15</sup> J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, t. 4, Paris, Gallimard, «Pléiade», 1969, livre 3, p. 45.

<sup>16</sup> *L'an 2440*, éd. R. Trousson, Paris, Ducros, 1971, chap. 23, p. 208.

<sup>17</sup> Voir chapitre «Porteurs de sel», I, 33, p. 96-97.

les abominations du monde, la capitale française respire le poison et la mort. Cette mort assaille le Parisien de tous les côtés, elle fait partie de la vie quotidienne, elle le guette chez lui et dans les hôpitaux où les malades partagent à cinq le même lit avec leur voisin mort ou moribond<sup>18</sup>. Le spectacle de la mort est partout présent, dans la rue Pied-de-Bœuf où l'on dépose les cadavres pourris trouvés dans la rivière, sur le chariot qui transporte de l'Hôtel-Dieu au cimetière de Clamart les cadavres des pauvres cousus, faute de bière, dans une serpillière. Le bruit de ce chariot réveille les habitants du faubourg Saint-Marcel à quatre heures du matin! «Il faut se trouver sur la route, écrit Mercier, pour bien sentir ce qu'inspire ce chariot» (I, 270, p. 684). Et que dire de tous ces personnages macabres de la fresque de Mercier qui vivent aux crochets de la mort, le perruquier qui fabrique ses perruques avec des cheveux arrachés aux morts (I, 339, p. 919), le fossoyeur qui s'habille et qui se chauffe sans payer un sou (I, 82, p. 209), le bourreau qui fait le trafic des cadavres<sup>19</sup> et de la graisse<sup>20</sup> des pendus (I, 279, p. 712)?

Le second sentiment qu'éprouve le lecteur du livre de Mercier, fruit de «trente années d'observations», est un sentiment de surprise et d'admiration devant cette gigantesque épopée écologique, cette campagne menée par un seul homme, digne ancêtre de nos *reporters* modernes. «J'ai tant couru pour faire le *Tableau de Paris*, déclare Mercier, que je puis dire l'avoir fait avec *mes jambes*» (II, 958, p. 1309). A considérer la fresque de Mercier de près, on admire chez ce peintre la richesse de l'information et le sens de l'observation, le souci de l'homme et des dangers qui menacent son milieu naturel. C'est au même titre que l'on s'étonne de voir chez Mercier la modernité d'une conscience sans cesse en éveil devant tous les problèmes de son temps suscités par l'injustice sociale, par le manque de respect de l'hygiène, par les abus des trafiquants et par l'indifférence du gouvernement. Si, au niveau de l'écologie, le *Tableau de Paris* exhale une «odeur cadavéreuse», cette peinture inquiétante, qui tenta les crayons du dessinateur allemand Dunkel<sup>21</sup>, ne laisse pas néanmoins de trahir toute la foi de Mercier dans les progrès de la science et dans l'avenir de l'humanité.

<sup>18</sup> Voir chapitre «Bicêtre», II, 604, p. 243 s.; cf. chapitre «Gens blessés», II, 657, p. 455.

<sup>19</sup> Sur le trafic des cadavres et sur la violation des sépultures par des étudiants en médecine, voir en particulier les chapitres «Anatomie» (I, 82, p. 209-212) et «Jeunes chirurgiens» (II, 724, p. 644-647).

<sup>20</sup> Aux yeux des superstitieux, cette graisse avait des vertus curatives et guérissait de l'épilepsie! Voir I, p. 1072, note 6.

<sup>21</sup> Voir Léon Béclard, *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps*, Paris, Champion, 1903, p. 682-683.